Décision 99-MC-10 du 16 décembre 1999

relative à une demande de mesures conservatoires de la société Agence Alp Azur concernant des pratiques mises en œuvre sur le marché des tickets et forfaits d'accès aux remontées mécaniques de la station de Pra-Loup

Posted on: 16 décembre 1999 | Secteur(s) :

SERVICES

SPORT

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Mesure conservatoire	oui

Lire

le texte intégral de la décision
25.93 Ko